

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UN PAVE MOSAÏQUE A SCHAERBEEK

Données générales du demandeur

Nom

Prénom

Adresse

Email

Téléphone

Pour rappel un seul format de mosaïque est accepté : 20 x 20 cm.

Pour faire réaliser votre mosaïque si vous ne savez pas à qui faire appel, une liste d'artiste est disponible sur le site.

Le placement de votre mosaïque au niveau de votre trottoir est pris en charge par la commune gratuitement.

Nous vous demandons de déposer votre pavé mosaïque à l'adresse suivante :

CTR - Avenue Georges Rodenbach, 29 - 1030 Bruxelles.

de 8 h30 > 12h et de 13h > 15h30.

La commune se réserve le droit de refuser l'autorisation et le placement d'une mosaïque si celle-ci est contraire aux conditions du règlement.